

III/ RENSEIGNEMENTS

1) Coût de la formation

245000 F (Deux Cent Quarante Cinq mille francs CFA dont 100.000F CFA payable au moment de l'inscription

2) Dossier de candidature

- Une demande manuscrite adressée au Directeur de l'UFR ;
- Un curriculum Vitae ;
- Une copie légalisée du dernier diplôme ;
- Un extrait (bulletin) de naissance **ou** une copie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- Une attestation d'exercice délivrée par une autorité professionnelle (pour les travailleurs)
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat ;
- Deux photos d'identité.

3) Nombre de place

Les places sont limitées.

4) Délai de dépôt

Les dossiers sont recevables à l'UFR de Sciences Juridiques et Politiques jusqu'au **13 janvier 2017 à 17 heures.**

CONTACT

1) **UFR Sciences Juridiques et Politiques**

Route de Ngallé
BP. : 234
Tel : (221) 33 961 67 07
Fax (221) 33 961 67 07
La Secrétaire : Poste : 1809

2) **Service Pédagogique**

Tel : (221) 33 961 98 95
Fax (221) 33 961 67 07
Courriel : cspsjp@ugb.sn

3) **Antenne UGB à Dakar**

Immeuble Fahd, 3^e étage, Dakar
Tél. / Fax : (221) 822.20.96.
Internet / <http://www.univ.ugb.sn>

– Email : sjp@ugb.sn

Début des cours :

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS



U.F.R. DE SCIENCES JURIDIQUES ET
POLITIQUES

**CERTIFICAT DE
CAPACITE EN DROIT**

APPEL A CANDIDATURES

(Année académique 2017– 2018)

I/ INFORMATION GENERALE

1) Objectif

Offrir aux non bacheliers et aux bacheliers (sauf les bacheliers des trois dernières années) une chance :

- ❖ d'accéder aux études juridiques ;
- ❖ de faire carrière dans les professions parajudiciaires et juridiques ;
- ❖ de se préparer aux concours professionnels.

2) Durée

Les études durent deux ans. Les cours se déroulent les après-midi à partir de 18 heures et les samedi matin à partir de 8 heures.

II/ PROGRAMMES

➤ PREMIERE ANNEE

- Droit civil : droit des personnes de la famille (20H)
- Droit constitutionnel et institutions politiques (20H)
- Introduction historique au droit et aux institutions (15H)
- Méthodologie Juridique (15H)

NB : Le droit civil et le droit constitutionnel feront l'objet d'un examen écrit pour l'admissibilité.

L'admission portera sur l'oral de ces deux matières et sur l'introduction historique au droit.

➤ DEUXIEME ANNEE

a) Matières obligatoires

- Droit administratif (20H)
- Droit des obligations (20H)
- Droit pénal (20H)
- Finances publiques (20H)

Matières complémentaire

- Droit foncier (15H)
- Préparations aux concours (15H)
- Les métiers du Droit (Conférence, séminaire).

NB : L'écrit portera sur le Droit Administratif et une autre matière choisie par l'étudiant en début d'année.

L'admission portera sur les trois matières obligatoires non choisies pour l'admissibilité, en plus des trois matières à option choisies par l'étudiant.

Les épreuves de l'examen d'admission sont orales pour toutes les matières.